



Diversité et Recruter sans discriminer - Agent RH -

Éléments de contexte :

Le MAA est engagé dans un double Label

- Diversité

- Égalité entre les femmes et les hommes

Ces labels sont délivrés par l'AFNOR à l'issue d'un audit. Ils attestent d'un engagement mais aussi de la mise en œuvre d'un plan d'actions en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité. Un des axes forts du plan d'actions du MAA est la communication, la sensibilisation et la formation des agents.

Les agents RH sont particulièrement impliqués dans la mise en place des politiques d'égalité et de prévention des discriminations, de part leur rôle dans la gestion des RH. De plus le recrutement est un process stratégique où les enjeux de diversité et d'égalité sont très prégnants. Aussi une formation spécifique est proposée pour ces agents.

Objectifs :

- **Connaître les concepts fondamentaux, le cadre juridique, l'impact des stéréotypes, la politique RH en faveur de la diversité** et de l'égalité professionnelle.

Repérer et appliquer les moyens de mise en œuvre de l'égalité de traitement dans les process RH

- **Recruter dans le respect de la non-discrimination**, en se basant sur le guide de recrutement du MAA pour viser :

- L'égalité d'accès à l'emploi public
- Le traitement équitable des candidatures
- La plus grande objectivité des choix
- La transparence des procédures
- L'homogénéisation des procédures d'accueil et de suivi des nouveaux arrivants

Public concerné :

Agent RH de l'administration centrale

Contenu proposé :

A travers des apports théoriques, des exercices interactifs, des mises en situation et des cas pratiques, plusieurs points seront abordés:

- Le contexte juridique, les stéréotypes
- Les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations et viser l'égalité de traitement

S'approprier le guide de recrutement du MAA:

- Rédaction et publication des profils de poste
- Réception et présentation des candidatures
- Entretiens
- Sélection des candidats
- Archivage des candidatures
- Finalisation du recrutement
- Accueil et intégration des nouveaux arrivants

Intervenants :

Prestataire spécialisé

Dates :

12/04/2022

Date limite d'inscription :

10 jours avant

Durée :

1 jour

Lieu :

En classe virtuelle

Nbre de participants maximum :

12 en distanciel et 15 en présentiel

Responsable pédagogique :

Cécile SOZET - 04 87 25 97 21 cecile.sozet@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE - 03 83 49 94 12 beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

Information :

Pour les agents du MAA, il n'y a plus d'inscriptions par fiche papier. Toute inscription se fait uniquement via l'application RenoiRH formation.

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

Frais d'inscription :

Code RenoiRH formation :

Stage NINPUD0003 - Session 2022-00001